

Directives d'organisation Éliminatoire locale (Le plus rapide)

Version janvier 2022





	des		

1	Е	3ut .						
2	L	_'eve	event					
	2.1	1	Idée					
	2.2	2	Buts					
	2.3	3	Règlement du concours					
	2.4	4	Invitation à la finale cantonale					
	2.5	5	Participation					
	2.6	5	Protection des données					
3	(Orga	nisation d'une éliminatoire locale					
	3.1	1	Enregistrement					
	3.2	2	Infrastructure					
	3.3	3	Service sanitaire					
	3.4	1	Restauration					
	3.5	5	Chronométrage 5					
	3.6	5	Évaluation 5					
	3.7	7	Distinction 5					
	3.8	3	Liste de résultats5					
	3.9	9	Dossards 5					
	3.1	10	Matériel 5					
	3.1	11	Piste de course mobile6					
	3.1	12	Durabilité6					
	3.1	13	Formulaire de feedback6					
4	S	Spor	nsoring ϵ					
5	(Com	munication					
	5.1	1	Site web					
	5.2	2	Imprimés					
	5.3	3	Logo					
	5.4	4	Speaker					
	5.5	5	Travail médiatique					
	5.6	5	Médias sociaux					
	5.7	7	Code of Conduct pour les photographes					
6	F	Finai	nces 8					
	6.1	1	Finance d'inscription 8					
	6.2	2	Assurance 8					
7	_	Adre	sses de contact 8					



1 But

Les présentes directives d'organisation règlent les droits et les obligations du déroulement d'une éliminatoire locale (Le plus rapide) Visana Sprint. Chacun/chacune, toutes les écoles, les sociétés, les sections, les divisions, les associations, tous les groupes d'intérêt et les personnes individuelles ont le droit, en respectant le présent manuel, d'organiser des éliminatoires Visana Sprint.

L'organisation d'un Visana Sprint est très facile et est soutenue par beaucoup de matériel de compétition et de promotion gratuit (voir plus bas). L'intégration dans un événement sportif (par ex. un meeting, une journée jeunesse, des journées de sport etc.) est possible, dans la mesure où les dispositions concernant le sponsoring peuvent être respectées.

2 L'event

2.1 Idée

Avec le Visana Sprint, Swiss Athletics propose une offre à toutes les filles et tous les garçons passionnés de sport âgés de 7 – 15 ans.

Les événements doivent pouvoir être organisés dans toute la Suisse par des écoles, des clubs sportifs, des organisations de jeunesse et des particuliers et jouir d'une grande importance auprès des jeunes et de la population. Le Visana Sprint est une vaste plateforme largement soutenue permettant de commencer l'athlétisme. La transmission du plaisir de l'activité physique et du sport est un but tout aussi important que la découverte et la prospection de nouveaux talent. En tant que série de concours avec des éliminatoires locales et cantonales et une finale suisse, les ambitions sportives de se mesurer et de s'améliorer sont prises en compte.

2.2 Buts

L'organisation des éliminatoires locales (Le plus rapide) Visana Sprint doit être de bonne qualité pour qu'elles deviennent une journée de découverte au sens positif du terme pour tous les participants/es (y compris les parents, les frères et sœurs et les spectateurs).

2.3 Règlement du concours

Pour organiser un Visana Sprint, il faut impérativement respecter le règlement du concours. Le règlement du concours renseigne sur les catégories, les distances, l'obligation de licence, le mode de qualification et bien plus encore.

2.4 Invitation à la finale cantonale

Les organisateurs s'informent auprès du <u>responsable cantonal Visana Sprint</u> sur le mode de qualification dans leur canton. L'organisateur informe en accord avec le responsable cantonal les participants/es concernés/es de leur qualification.

2.5 Participation

Toutes les filles et tous les garçons jusqu'à 15 ans inclus domiciliés en Suisse et au Liechtenstein ont le droit de participer au Visana Sprint. Les enfants sans domicile fixe en Suisse – même les étrangers – ont également le droit de participer aux éliminatoires locales. Pour participer aux finales et à la finale suisse, les participants/es sans domicile suisse doivent être licenciées dans un club suisse.



2.6 Protection des données

Aux événements, les données personnelles des participants/es sont enregistrées, traitées et publiées avec les listes de résultats (prénom, nom, année de naissance, société ou domicile avec indication du canton concerné, les résultats obtenus par cette personne et son classement). En outre, des photos et des films sont réalisés, qui peuvent être utilisés à des fins publicitaires sans droit à rémunération.

L'organisateur de l'éliminatoire locale est tenu d'attirer l'attention de manière appropriée. Il faut se référer aux <u>conditions de participation</u>, qui sont mises en ligne sur le site Internet de notre projet.

3 Organisation d'une éliminatoire locale

3.1 Enregistrement

L'organisateur enregistre en ligne son éliminatoire locale Visana Sprint sur : https://visanasprint.ch/fr/organisateur/devenir-organisateur/

Les sociétés qui ne font pas partie de Swiss Athletics (sans affiliation) peuvent remplir le formulaire déposé. Les sociétés Swiss Athletics sont dirigées vers la gestion des compétitions de Swiss Athletics. Elles peuvent se connecter avec leur nom d'utilisateur et leur mot de passe et accéder à leur base de données.

3.2 Infrastructure

Pour les éliminatoires locales, les installations suivantes sont indispensables :

- Au moins 2 couloirs parallèles, rectilignes et plats d'une longueur d'env. 105m (zone de départ de 5m, zone de sprint de 80m, zone de ralentissement de 20m) et d'une largeur d'au moins 1m par couloir (largeur originale 1.22m)
- Marquage latéral sur toute la longueur avec un marquage pour le départ de 50m, un pour le départ de 60m, un pour le départ de 80m et un pour la ligne d'arrivée.
- Le sol peut varier entre piste synthétique, pelouse ou asphalte
- Bureau des calculs y.c. équipements (PC et imprimante)

Équipements en option :

- Blocs de départ (nombre en fonction des couloirs)
- Un podium pour la remise des prix
- Dans l'idéal une sonorisation qui couvre l'ensemble de la zone de concours et des spectateurs et que le speaker peut manier.

3.3 Service sanitaire

L'organisateur prend des dispositions pour assurer des services sanitaires pendant toute la durée de la manifestation.

3.4 Restauration

L'exploitation d'une cantine de fête est souhaitable. Swiss Athletics ne participe ni aux bénéfices ni aux pertes de la cantine de fête. L'organisateur est libre de choisir ses fournisseurs.

Dans la mesure du possible il faut renoncer, dans le sens de « <u>cool and clean</u> », à la vente d'alcool et de tabac. Cette action peut très bien être propagée comme "exemplaire pour notre jeunesse".



3.5 Chronométrage

Les temps peuvent être mesurés soit avec un chronométrage électronique, soit à la main avec des chronomètres. En cas de chronométrage manuel, le chronométreur se place à la même hauteur que la ligne d'arrivée. Une seule personne peut être chronométrée par chronomètre.

3.6 Évaluation

Si les résultats doivent apparaître dans la liste des meilleurs de Swiss Athletics, l'évaluation doit être effectuée avec TAF3 de Seltec (logiciel d'évaluation de Swiss Athletics).

3.7 Distinction

Les 8 premiers par catégorie reçoivent un diplôme, dans la mesure où l'organisateur les a commandés lors de l'enregistrement.

L'organisateur doit lui-même organiser et financer des médailles pour les trois premiers par catégorie. Chez notre partenaire des médailles <u>RUSTO</u>, les organisateurs bénéficient d'un rabais de 15% sur la commande.

L'organisateur tente de remettre un cadeau de participation à chaque participant via ses propres sponsors.

3.8 Liste de résultats

La liste de résultats doit être publiée encore le même jour sur le site web de l'organisateur. La couverture de la liste de résultats est mise à disposition par Swiss Athletics comme « modèle liste de résultats » dans l'espace des téléchargements. Il faut utiliser uniquement la couverture originale. Les organisateurs qui évaluent leur concours avec le logiciel de compétition Seltec, peuvent annoncer les résultats via l'interface d'importation correspondante (téléchargement vers Swiss Athletics). Les résultats sont ainsi enregistrés dans notre banque de données et sont automatiquement visibles dans la liste des meilleurs.

3.9 Dossards

Swiss Athletics met des dossards jetables à disposition de l'organisateur. La livraison dans les délais ne peut être garantie que si l'enregistrement est effectué suffisamment tôt (au moins 3 semaines avant la date de l'événement). L'organisateur se charge d'organiser la remise des dossards. Les participantes et participants doivent porter les dossards sans les plier sur la poitrine.

3.10 Matériel

Chaque organisateur d'un Visana Sprint a droit à du matériel événementiel gratuit en fonction de la taille de l'événement. La commande de matériel est passée lors de l'enregistrement du Visana Sprint. Le matériel est envoyé gratuitement à l'organisateur env. 10 jours avant l'événement :

- Dossards
- Diplômes
- Coupon de concours

En plus sont mis à disposition en ligne pour <u>télécharger</u> :

- Flyer (adaptables individuellement à sa propre événement)
- Affiches (adaptables individuellement à sa propre événement)



3.11 Piste de course mobile

Swiss Athletics dispose de 6 couloirs de course mobiles d'une longueur de 120m et d'une largeur de 1.20m. Celles-ci sont roulées en pièces de 20m x 1.20m. 4 rouleaux sont transportés sur une palette. L'entreprise Tit-Pit se charge de la distribution et de la logistique.

Si un organisateur est intéressé à mettre sur pied son événement au cœur de la ville/commune sur cette <u>piste mobile</u>, il contact rapidement le chef de projet de Swiss Athletics.

3.12 Durabilité

En collaboration avec Swiss Olympic et le projet "événement propre", les événements doivent être analysées en fonction de leur empreinte écologique. Swiss Athletics et Swiss Olympic ont élaboré ensemble une notice avec 5 mesures-clés sélectionnées dans le domaine de la durabilité ainsi que des checklists utiles. En tant qu'organisateurs, nous vous demandons de mettre en œuvre ces efforts lors de votre Visana Sprint. Pour ceux qui souhaitent approfondir davantage cette thématique, il vaut la peine d'enregistrer l'événement sous www.saubere-veranstaltungen.ch.

• Les efforts pour organiser durablement le Visana Sprint, doivent être rendus public d'une manière ou d'une autre sur le propre site web ou les médias sociaux (#visanasprint, #saubereveranstaltung). 3 bons Sport Thieme d'une valeur de CHF 200.- chacun sont tirés au sort parmi tous les participants.

3.13 Formulaire de feedback

Afin de nous améliorer et de nous développer en permanence, nous avons besoin de votre avis. Le formulaire de feedback est disponible sur le lien suivant et doit être rempli par l'organisateur après le concours :

https://visanasprint.ch/fr/organisateur/formulaire-de-feedback/

4 Sponsoring

Ce concours est exclusivement soutenu par le sponsor titre Visana, les partenaires Didac, la fondation MBF ainsi que par le partenaire de prévention cool and clean. La fédération suisse d'athlétisme Swiss Athletics est l'organisateur du projet. D'autres sponsors sont admis aux éliminatoires locales, dans la mesure où la présence dominante des sponsors du projet et l'exclusivité (caisse maladie) sont garanties.

Autres sponsors Swiss Athletics

Les Leadingpartner de Swiss Athletics en tant que fédération sont

- Visana
- UBS
- Le Gruyère AOP
- Puma
- Omega

Lors de la recherche de sponsors pour l'événement, il faut veiller à ce qu'ils ne fassent pas concurrence aux Leading Partners de Swiss Athletics.



5 Communication

Les partenaires du Visana Sprint, en particulier le sponsor principal Visana, apportent une contribution importante pour que le Visana Sprint puisse être proposé sous cette forme attractive pour les organisateurs et les participants/es. Les contre-prestations dans le domaine de la communication sont en conséquence les bienvenues. La plupart des moyens de communication sont préparés pour les organisateurs de manière qu'ils n'aient plus à s'occuper du branding et de la présentation des sponsors. Les organisateurs ont l'obligation d'utiliser activement ces moyens de communication mis à disposition dans la publicité de leur éliminatoire locale.

5.1 Site web

Le site web <u>www.visanasprint.ch</u> est l'instrument de communication central du Visana Sprint – et ce également pour toutes les éliminatoires locales et cantonales !

Les organisateurs mettent en plus à disposition des informations sur l'événement et la procédure d'inscription sur les sites web de leur société.

5.2 Imprimés

Dans notre espace de téléchargements (rubrique « organisateurs »), nous mettons à disposition des modèles pour d'autres imprimés (par ex. modèles de papier à lettre). Veuillez toujours utiliser les derniers modèles.

5.3 Logo

Le logo du Visana Sprint ainsi que des différents partenaires se trouve à disposition sur le site web dans l'espace de téléchargements et peut être utilisé pour d'autres mesures de communication en rapport avec le Visana Sprint. Veuillez tenir compte des guides d'utilisation.

5.4 Speaker

Si l'organisateur engage un speaker, le briefing « Speaker Info » mis à disposition peut être utilisé.

5.5 Travail médiatique

En amont de l'éliminatoire locale, l'organisateur se charge de promouvoir l'événement dans sa région avec les documents mis à disposition (modèles de communiqués de presse).

5.6 Médias sociaux

Il faut rechercher la promotion via les médias sociaux (Facebook, Instagram, Youtube, Snapchat, etc.). Si des photos, vidéos ou autres contenus sont téléchargés, il faut le compléter avec les Hashtags #visanasprint et #swissathletics.

5.7 Code of Conduct pour les photographes

Si des photographes se trouvent sur place, par ex. de la presse ou aussi des photographes internes de la société mais aussi pour les photos en général, notre code de conduite s'applique : Il convient d'être particulièrement prudent lors de l'enregistrement (image et vidéo) de mineurs. Tant le cadrage que la représentation visuelle des athlètes en général doivent être choisis de manière que l'intégrité de l'enfant soit préservée à tout moment.



6 Finances

6.1 Finance d'inscription

L'organisateur a le droit de percevoir une finance d'inscription d'au max. CHF 10.— par participant.

6.2 Assurance

L'organisateur contracte les assurances appropriées pour la manifestation.

L'organisateur et Swiss Athletics déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou autres incidents avant, pendant et après la compétition. L'assurance est l'affaire des participants/es. Dans le programme il faut mentionner l'assurance.

7 Adresses de contact

Chef de projet : Alain Croisier, alaincroisier@swiss-athletics.ch, Tél. 031 359 73 17

Marketing/Sponsoring: Team Marketing, marketing@swiss-athletics.ch Médias/Communication: Beat Freihofer, beatfreihofer@swiss-athletics.ch